



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Enquête urgences 2023 – examen pour avis d’opportunité  
Cnis – 10 mars 2022**

**DREES / Sous-direction de l’observation de la santé et de l’assurance maladie /  
Bureau Établissements de santé**

# Contexte et historique

## Une volonté de pérenniser l'enquête urgences

- **Contexte** : hausse continue du nombre de passages aux urgences depuis plus de 20 ans
- **2002** : 1<sup>ère</sup> édition de l'enquête urgences auprès d'un échantillon de 150 services d'urgences (France métropolitaine) - mieux connaître les différentes populations fréquentant les urgences, les modes d'accès et les motifs de venue
- **2013** : nouvelle enquête urgences décidée suite à la Demande du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie (HCAAM) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)
- **2023** : reconduction à la demande des utilisateurs (urgentistes, institutionnels, chercheurs), demande soutenue lors de concertations larges menées par la Drees

# Concertation et pilotage

## Une édition décidée et conduite en large concertation

### La Drees a mené des concertations fin 2020

- Urgentistes (SFMU, Fedoru, GFRUP, SUDF, Amuf)
- Institutionnels (DGOS, ATIH, SPF, CNAM, HAS)
- Fédérations hospitalières (FHF, FHF, FEHAP, FHP, FHP-MCO, CFMU)
- Chercheurs (Irdes, Paris Dauphine, Hospinnomics)

### Constitution d'un comité de pilotage large avec ces acteurs

- Conception des questionnaires
- Mise en place du protocole de collecte

# Champ et modalités de collecte

## Reconduction de la méthodologie de 2013

### Champ

- Collecte dans tous les points d'accueil des urgences autorisées – environ 700 points

### Questionnaire

- 1 questionnaire « structure » et 1 questionnaire « patient » (65 000 passages)

### Collecte

- Sur 24h, un mardi de juin 2023 à 8h au lendemain 8h
- Questionnaire papier passé par les personnels des urgences
- Saisie *via* un site internet dédié
- Constitution et finalisation de la base par la Drees

# Bilan 2013

Une réussite en 2013 dont nous voulons préserver les atouts

**Un dispositif efficace : réponse de 734 des 736 points d'accueil des urgences autorisées (99,7%)**

- 48 700 passages retracés dans la base, sur 52 000 enregistrés dans le questionnaire structure (93,6%)

**Une enquête réussie notamment grâce à l'implication des urgentistes...**

- Partenariat avec la SFMU, appui de SUdF, AMUF, GFruP

**... qui a donné lieu à de nombreux travaux**

- Congrès SFMU, Colloque Drees 2014, publications (académiques, Drees et revues professionnelles)
- Comité d'exploitation depuis 2014 : partage des travaux, relecture des publications Drees

# Perspectives

## Points d'amélioration pour l'édition 2023

### Appariements probabilistes avec d'autres sources

- Exemple : étude sur le parcours avant et après la prise en charge aux urgences
- Expertise en cours : appariement avec les résumé de passage aux urgences (RPU), le SNDS

### Faciliter l'accès aux données

- Dans le cadre de projets de recherche et dans le respect de la réglementation
- Hébergement des données en cours d'étude : CASD, Health data hub (PDS)

### Rénover les questionnaires - exemples

- Précisions sur les motifs de recours de pédiatrie, de gériatrie
- Échelle de tri lors de l'accueil
- Éléments sur le respect de l'intimité, confidentialité des patients



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DREES / Sous-direction de l'observation de la santé et de l'assurance maladie / Bureau Établissements de santé**